

Lucia Ráčková, François Schmitt, *Les interférences linguistiques du français sur le slovaque. L'exemple du système verbal*, Paris, L'Harmattan, 2019, 139 p.

Cristina PETRAȘ¹

Ce travail propose une approche de l'apprentissage d'une langue étrangère dans la perspective du contact de langues. Il s'agit de l'apprentissage du slovaque par des locuteurs francophones. Les auteurs partent de l'idée que les différentes langues déjà apprises, dont notamment la langue maternelle, influencent sans doute l'apprentissage d'une nouvelle langue. Les systèmes linguistiques mis en contact interagissent d'autant plus qu'il s'agit de langues structurellement différentes, en l'occurrence le slovaque, « langue à caractère flexionnel », et le français, « langue à caractère analytique » (p. 9). Le choix du système verbal comme objet de réflexion s'explique par le fait que, vu la stabilité supposée de ce système, les interférences enregistrées rendent vraiment compte des processus à l'œuvre dans l'apprentissage d'une langue.

Suivant une voie traditionnelle, le livre est organisé en deux parties :
- la première, intitulée « Les locuteurs francophones en communication exolingue slovaque : deux systèmes linguistiques en interaction » (pp. 11-41), fixe le cadre théorique dans lequel s'inscrit la démarche (le contact de langues avec les notions d'interférence – mot-phare qui apparaît dès le titre –, transfert, plurilinguisme, erreur, écart, interlangue). En même temps, cette première partie propose une comparaison des deux langues qui se trouvent en contact, le français et le slovaque, du point de vue de leurs typologies, fournissant ainsi des éléments qui serviront dans la partie d'analyse des interférences ;

- la seconde partie est consacrée à l'« enquête » (pp. 43-104) menée en vue de la réalisation de la recherche, comprenant les analyses des résultats obtenus à la suite de l'enquête avec ses trois composantes (un test de grammaire à réponses fermées, des productions écrites des mêmes témoins

¹ Université « Alexandru Ioan Cuza Iași », Roumanie.

et la production orale recueillie à travers des entretiens directifs). L'analyse est précédée d'une description des « objectifs », des « principes méthodologiques », des caractéristiques de chacune des trois parties du questionnaire, ainsi que de l'échantillon. Il s'agit de locuteurs francophones (de France ou d'autres pays francophones) qui apprennent le slovaque, ayant des liens différents avec la langue et la culture slovaque (professionnels, personnels) et ayant séjourné en Slovaquie. Le choix des locuteurs a été guidé par la condition qu'ils aient « des compétences partielles en slovaque » (p. 46), qu'ils soient donc en voie d'apprentissage, leurs productions étant susceptibles de comporter des phénomènes d'interférence. Si l'échantillon est caractérisé comme « hybride » (p. 47), étant constitué de personnes d'âges, de profils professionnels différents, les auteurs ne nous fournissent aucune autre information sur les témoins. Une description plus étoffée du profil socio-langagier aurait été nécessaire (qui exploiterait justement les résultats obtenus dans la première partie du questionnaire). Des informations sur la taille de l'échantillon auraient aussi dû être fournies.

Pour ce qui est du type d'entretien choisi, il est parfaitement adéquat à l'objet du travail car, comme en conviennent les auteurs eux-mêmes, dans un tel travail on a besoin de données comparables, obtenues grâce à l'utilisation d'un questionnaire unique.

Parmi les outils théoriques, le concept d'interférence, plus particulièrement celui d'interférence interlinguistique, est particulièrement bien scruté puisqu'il rend compte des phénomènes qui apparaissent dans le contact de langues. Il s'agit du transfert négatif de la langue maternelle qui conduit à des énoncés erronés dans la langue apprise. Les auteurs se placent dans la direction qui considère l'interférence comme un « phénomène inconscient » (p. 14), alors que le code-switching et l'emprunt seraient « volontaires et intentionnels » (p. 15).

L'analyse des données recueillies à travers les trois volets de l'enquête confirme certaines hypothèses formulées dans la partie consacrée à la comparaison des deux langues en contact. Certains faits linguistiques se prêtent mieux que d'autres à l'interférence (le transfert apparaît soit là où une catégorie est présente dans une langue mais absente dans l'autre, soit dans des situations dans lesquelles il existe des différences dans les deux langues pour ce qui est des manifestations d'une catégorie). Il s'agit, par exemple, de la valence verbale, des verbes pronominaux, de l'aspect verbal, de la redondance du pronom sujet, de l'emploi de l'auxiliaire, de l'ordre des mots dans la phrase. La dimension sémantique est aussi prise en compte dans

cette analyse des interférences interlinguistiques car en syntaxe les possibilités combinatoires sont régies aussi par des critères sémantiques. Pour ce qui est des résultats obtenus à travers le test de grammaire, les auteurs affirment que « le transfert sémantique semble moins affecter l'acquisition du slovaque par les LFS que le transfert grammatical » (pp. 60-61). Par ailleurs, comme il ressort de l'analyse des productions écrites et des productions orales, des interférences peuvent apparaître du fait de la polysémie verbale, illustrant plus largement les découpages propres que chaque langue opère sur le sens (voir, par exemple, l'utilisation généralisée du verbe slovaque *robiť* par un calque des expressions où en français on utilise le verbe *faire*). Fait déjà largement connu dans les études portant sur le contact de langues, dans certaines situations, l'emprunt sémantique entraîne aussi une interférence syntaxique (régime du verbe, par exemple). Dans le calque sur la structure française *travailler son violon*, *travailler son français*, le verbe *pracovat'* est employé en régime transitif direct selon le modèle du verbe *travailler*.

On ne voit pas très bien quel est l'intérêt de la présentation des données chiffrées (en pourcentage) dans l'analyse des réponses au test de grammaire, tant que les auteurs ne nous fournissent pas, comme précisé ci-dessus, des informations sur la taille de l'échantillon. Plus largement, une corrélation entre les résultats linguistiques et les données du profil socio-langagier des témoins aurait enrichi l'analyse et les conclusions tirées. De plus, l'influence supposée des autres langues que la langue maternelle apprise par les témoins, pourtant annoncée par les auteurs, n'est pas vraiment prise en compte dans l'analyse.

Malgré les quelques éléments mentionnés, qui auraient pu être envisagés autrement pas les auteurs, cette étude est d'un grand intérêt pour la manière d'envisager la pratique didactique : ainsi, les auteurs soulignent la nécessité d'insister sur les irrégularités en grammaire slovaque au lieu des régularités. En plus, c'est à une revalorisation d'une approche quelque peu laissée de côté par l'introduction de l'approche communicative en didactique des langues étrangères que nous invite ce travail. Il s'agit de la prise en compte du bagage linguistique dont disposent les apprenants et, plus particulièrement, de la langue maternelle. L'analyse comparative proposée montre bien qu'une réflexion métalinguistique de l'apprenant sur sa langue maternelle peut favoriser la compréhension des mécanismes linguistiques de la langue étrangère. On voit ainsi tout l'intérêt de l'exploitation des interférences interlinguistiques et donc de l'erreur dans l'apprentissage d'une

langue étrangère. Amener les apprenants à en prendre conscience revient à les encourager à réfléchir sur les différences entre les deux langues en contact pour mieux les appréhender et gérer dans l'acquisition des structures de la langue étrangère.